



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

15

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

9 + 6 procurations

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

Sous la présidence de M. Clément BERTRAND

Membres présents :

BERTRAND Clément, ANCEL Alain, DUCHAINE Nicolas, BECOULET Virginie, COTTET François, ,
DALEX Karl, GEORGES Sandrine, BARLIER Jean Louis, HOTZ Jessica,

Procurations : DEMOULIN Amélie à DALEX Karl, GÄRTNER Valérie à BECOULET Virginie, MEYER
Marine à BERTRAND Clément, BATOT Charlène à COTTET François, GOTORBE Olivier à
DUCHAINE Nicolas, BATOT Michel à BARLIER Jean Louis

Membres absents excusés : -/-

Délibération N° 28/2026 : Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2541-6 du CGCT qui stipule que lors de chacune de ses séances, le Conseil municipal désigne son secrétaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DESIGNE** Laure LAPLAGNE secrétaire de séance

Pour copie conforme au registre de délibérations

Fréland, le 05 juin 2026
Le Maire,
Clément BERTRAND





Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

15

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

9 + 6 procurations

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

Sous la présidence de M. Clément BERTRAND

Membres présents :

BERTRAND Clément, ANCEL Alain, DUCHAINE Nicolas, BECOULET Virginie, COTTET François, ,
DALEX Karl, GEORGES Sandrine, BARLIER Jean Louis, HOTZ Jessica,

Procurations : DEMOULIN Amélie à DALEX Karl, GÄRTNER Valérie à BECOULET Virginie, MEYER
Marine à BERTRAND Clément, BATOT Charlène à COTTET François, GOTORBE Olivier à
DUCHAINE Nicolas, BATOT Michel à BARLIER Jean Louis

Membres absents excusés : -/-

Délibération N° 29/2026 : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil. Il est soumis à approbation

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2026.

Pour copie conforme au registre de délibérations

Fréland, le 05 juin 2026
Le Maire,
Clément BERTRAND





Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

15

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

9 + 6 procurations

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

Sous la présidence de M. Clément BERTRAND

Membres présents :

BERTRAND Clément, ANCEL Alain, DUCHAINE Nicolas, BECOULET Virginie, COTTET François, ,
DALEX Karl, GEORGES Sandrine, BARLIER Jean Louis, HOTZ Jessica,

Procurations : DEMOULIN Amélie à DALEX Karl, GÄRTNER Valérie à BECOULET Virginie, MEYER
Marine à BERTRAND Clément, BATOT Charlène à COTTET François, GOTORBE Olivier à
DUCHAINE Nicolas, BATOT Michel à BARLIER Jean Louis

Membres absents excusés : -/-

Délibération N° 30/2026 : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° NTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. DUCHAINE Nicolas , M. BARLIER Jean-Louis, Mme HOTZ Jessica, M DALEX Karl.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée est composée de

1. BERTRAND Clément (délégué)
2. GARTNER Valérie (délégué)
3. DALEX Karl (délégué)
4. BATOT Charlène (délégué suppléant)
5. DUCHAINE Nicolas (délégué suppléant)
6. DEMOULIN Amélie (délégué suppléant)

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- ↳ nombre de bulletins : 15
- ↳ bulletins blancs ou nuls : 0
- ↳ suffrages exprimés : 15

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique BERTRAND Clément

1. BERTRAND Clément (délégué)
2. GARTNER Valérie (délégué)
3. DALEX Karl (délégué)
4. BATOT Charlène (délégué suppléant)
5. DUCHAINE Nicolas (délégué suppléant)
6. DEMOULIN Amélie (délégué suppléant)

Pour copie conforme au registre de délibérations

Fréland, le 05 juin 2026
Le Maire,
Clément BERTRAND





Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

15

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

9 + 6 procurations

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

Sous la présidence de M. Clément BERTRAND

Membres présents :

BERTRAND Clément, ANCEL Alain, DUCHAINE Nicolas, BECOULET Virginie, COTTET François, ,
DALEX Karl, GEORGES Sandrine, BARLIER Jean Louis, HOTZ Jessica,

Procurations : DEMOULIN Amélie à DALEX Karl, GÄRTNER Valérie à BECOULET Virginie, MEYER
Marine à BERTRAND Clément, BATOT Charlène à COTTET François, GOTORBE Olivier à
DUCHAINE Nicolas, BATOT Michel à BARLIER Jean Louis

Membres absents excusés : -/-

Délibération N° 31/2026 : Création de postes de saisonniers

A l'instar des années précédentes, il est proposé au Conseil Municipal de faire appel à des jeunes de la Commune pour renforcer l'équipe technique cet été, à raison de 5 saisonniers sur des périodes de 2 semaines minimum à temps complet chacun.

Vu l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité,

Considérant qu'en raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement et activités estivales de la commune, Il y aurait lieu, de créer 5 emplois saisonniers d'agent technique à temps complet sur une période de 2 semaines minimum chacun.

Entendu les explications du Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer 5 emplois saisonniers pour la saison estivale entre le mois de juin et le mois de septembre (inclus)
- **PRECISE** que la durée hebdomadaire des emplois sera de 35 heures/semaine.
- **PRECISE** que chaque contrat sera d'une durée de 2 semaines minimum
- **PRECISE** que les saisonniers devront être majeurs

- **DECIDE** que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux – échelon 1
- **CHARGE** le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant.

Pour copie conforme au registre de délibérations

Fréland, le 05 juin 2026

Le Maire,

Clément BERTRAND

